



# De la maternelle aux études supérieures

---

**Bâtiment Pr Pierre Royer**

**Centre de Perharidy**  
Presqu'île de Perharidy  
29684 Roscoff Cedex  
[www.perharidy.fr](http://www.perharidy.fr)

Reconnu d'utilité publique le 9 août 1902

 **Centre de  
Perharidy**  
Soins de suite et réadaptation spécialisés

**La scolarité fait partie intégrante de la prise en charge des jeunes au Centre de Perharidy. Pour répondre à cet objectif, le Centre dispose de structures d'enseignement allant de la maternelle aux études supérieures.**

### **L'école publique maternelle et primaire**

L'école fonctionne comme les écoles primaires du secteur : de 9h00 à 16h30 et selon la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Deux enseignants de l'Education Nationale secondés dans leurs tâches par une aide-maternelle sont présents dans le Centre et assurent la scolarisation des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Ils ont chacun la charge d'une classe :

- La première est dévolue aux élèves suivant un cursus ordinaire de la maternelle au CM2, en relation avec leur école d'origine. Les éducateurs du service assurent le travail du soir.
- La seconde accueille des enfants handicapés moteurs et TSA.
- Les enfants qui ne peuvent se rendre à l'école peuvent bénéficier de cours particuliers avec l'un des enseignants de l'école.

### **Le collège public**

Durant leur séjour au Centre de Perharidy, les jeunes patients restent soumis à l'obligation scolaire. À cet effet, le collège de Perharidy, rattaché au Collège Jacques-Prévert de Saint-Pol de Léon, accueille les patients du service de soins de suite et réadaptation pédiatriques spécialisés, scolarisés en collège, SEGPA, EREA ou MFR.

L'équipe est constituée de neuf professeurs, un assistant d'éducation et un principal adjoint. Les enseignements sont ceux d'un collège classique, seules les matières artistiques ne sont pas proposées. L'éducation physique et sportive est prise en charge par des moniteurs du Centre. L'enseignement s'appuie sur le Socle Commun de Connaissances et de Compétences.

Le projet d'établissement vise à répondre au plus près aux besoins des élèves en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être grâce à une prise en charge individualisée et pluridisciplinaire. Les élèves sont préparés à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR), au Brevet Informatique et Internet (B2I), au Diplôme National des Brevets (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG).

### **La coordinatrice de l'enseignement à distance, chargée des affaires scolaires**

Une coordinatrice de l'enseignement est chargée des affaires scolaires au Centre de Perharidy. Elle a pour mission de faire le lien entre le jeune, l'établissement scolaire et le service de soins. Elle intervient aussi auprès des malades isolés dans leur chambre pour leur proposer un soutien scolaire. Par ailleurs, elle assiste les élèves qui suivent des cours à distance. Il peut s'agir d'élèves suivant des enseignements par correspondance du CNED mais aussi de lycéens ou d'étudiants qui travaillent en lien avec leur établissement d'origine.

### **Contacts utiles pour tous renseignements :**

Directeur de l'école primaire : 02 98 29 39 65

Directeur du collège : 02 98 29 39 66

Coordinatrice des affaires scolaires et de l'enseignement à distance : 02 98 29 33 66